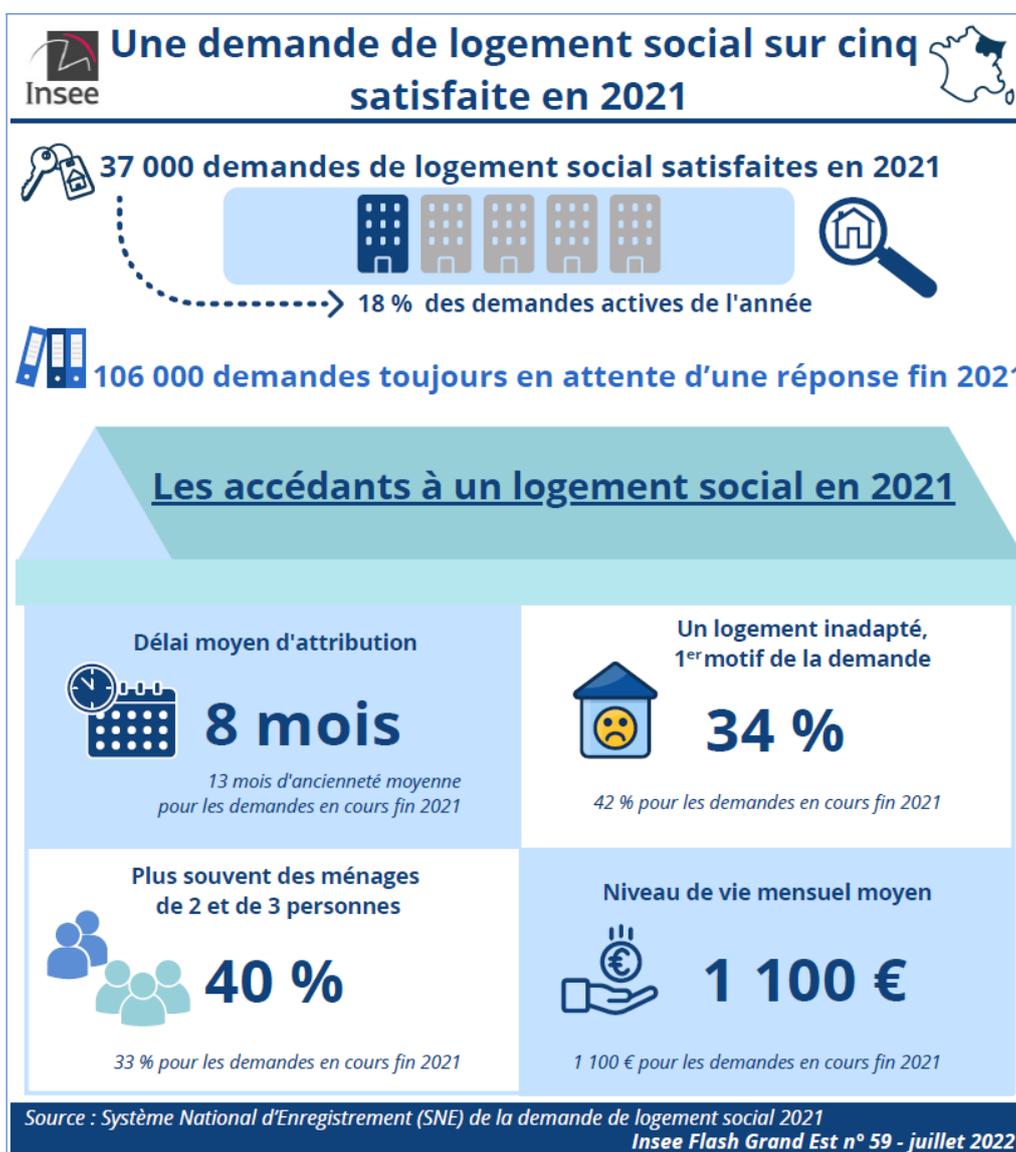




En 2021, 37 000 demandes de logement social ont été satisfaites, soit 18 % des demandes actives de l'année. En moyenne, les demandes sont satisfaites au bout de huit mois d'attente. L'inadéquation du logement précédent est le motif le plus souvent invoqué par les accédants au logement social pour justifier leur demande.

Les personnes logées en 2021 sont en moyenne plus jeunes que celles en attente, elles vivent plus souvent dans des ménages de deux ou trois personnes mais ont un niveau de vie moyen similaire. Étant donnée la structure du parc social, les logements attribués sont surtout des 3 pièces et des 4 pièces.



Retrouvez tous les résultats de l'étude dans Insee Flash Grand Est N° 59 – juillet 2022 :

[Une demande de logement social sur cinq satisfaite en 2021](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

Contact presse

Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 6 juillet à 17 heures